

# Claude R. Doumic

*Président de chambre honoraire*

*au tribunal de commerce de Paris*

48, rue Jacob - 75006 Paris

Phone : 01 42 60 27 59 – Fax : 01 42 60 02 81

Monsieur Pierre Weiler

27, rue Saint Lambert

75015 Paris

Le lundi 12 janvier 2009.

Monsieur,

En ma qualité de président du Conseil syndical de la copropriété du 48, rue Jacob, je tiens à vous remercier du déroulement des travaux d'un montant de 178 653 €<sup>HT</sup> pour le ravalement et la restauration de la façade sur rue de l'immeuble.

Annoncés comme devant durer trois mois environ, ces travaux ont commencé le 17 septembre 2008 et le « déchafaudage » s'est effectué à compter du 19 décembre. Une ponctualité similaire semble n'avoir jamais été obtenue auparavant depuis quarante-huit ans que l'immeuble est placé sous le régime de la copropriété. Aucune « surprise », aucun dépassement de devis ne sont à déplorer. Ce résultat me paraît d'autant plus remarquable que certains occupants (âgés ou rarement présents) ont présenté des exigences légitimes mais gênantes pour les entreprises concernées. Or leur personnel s'est plié à ces exigences avec une bonne grâce et une courtoisie qui méritent d'être soulignées.

Il est d'ailleurs remarquable et particulièrement satisfaisant que tous les corps de métier qui sont intervenus ont été représentés par des gens visiblement heureux et fiers de leur travail et de leurs fonctions, et respectueux du chantier qu'ils ont réussi à tenir dans une propreté exemplaire.

Le résultat obtenu est, comme chacun peut le constater, des plus heureux, notre façade étant aujourd'hui la plus belle de la rue ; plusieurs copropriétaires m'en ont exprimé leur satisfaction — chose pour moi très inhabituelle ! Sans doute la qualité technique va-t-elle de pair. Mon incompetence ne me permet pas de l'affirmer sans outrecuidance, mais je peux en revanche souligner n'avoir, au cours de ma longue vie, jamais été déçu par une entreprise où la conscience professionnelle était égale à celle des entreprises conseillées et dirigées par vous.

En vous remerciant encore de ce que vous avez fait, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Claude R. Doumic*